

**Rapport de l'atelier :**

## **ÉCONOMIE BLEUE EN MÉDITERRANÉE :**

### **VERS UNE DURABILITÉ BASÉE SUR LES DONNÉES DANS LA MESURE DE L'ÉCONOMIE BLEUE EN MÉDITERRANÉE**

23 novembre 2023 - Marseille, France



**Mediterranean  
Action Plan**  
Barcelona  
Convention



Auteurs : Roxane Grange, Constantin Tsakas

Directeurs de la publication : Constantin Tsakas et Antoine Lafitte

## Sommaire

1. Résumé exécutif.....	3
2. Introduction, contexte.....	6
3. Déroulement de l’atelier.....	8
4. Résumé des présentations de projets scientifiques.....	8
4.1. Présentations introductives.....	8
4.1.1. Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE (WCMC) - Chris McOwen and Emma Lockerbie : Presentation of the WCMC Blue Economy framework.....	8
4.1.2. Oceanogami - Emna Ben Lamine Patricia Puig et Flavia Cavaliere : Présentation des résultats préliminaires du travail : « Etude de faisabilité pour développer un pilote méditerranéen sur la mesure de la durabilité de l'économie bleue méditerranéenne », mandaté par le Plan Bleu.....	10
4.2. Session 1 - Élargissement du cadre d'indicateurs.....	12
4.2.1. Plan Bleu - Antoine Lafitte : sur l'Observatoire du Plan Bleu et le besoin de nouveaux indicateurs et de flux de données constants et faciles à obtenir.....	12
4.2.2. Eco-union - Jérémie Fosse : sur les enseignements tirés de l'indicateur de suivi de l'économie verte, qui peut être appliqué à l'économie bleue.....	13
4.2.3. DIRM (Direction interrégionale de la mer - France) - Julie Idoux : discussion sur le développement d'une évaluation régulière de l'économie bleue en Méditerranée et de leur stratégie.....	13
4.2.4. CASE - Karolina Zubel : sur la contribution des collectivités territoriales au développement de l'économie bleue.....	15
4.2.5. Athens University of Economics and Business - Professor Phoebe Koundouri : on measuring transition to a sustainable blue economy and UNSDSN experience.....	16
4.2.6. Department of Economics, National and Kapodistrian University of Athens - Stella Tsani Associate Professor : sur les dimensions de l'économie bleue relatives à l'emploi et leur mesure.....	16
4.2.7. EMEA - Yeganeh Farouheshfar : sur le tableau de bord de l'EMEA et quels sont les indicateurs de l'économie bleue nécessaires, et à quel niveau.....	17
4.2.8. Stratégies Mer et Littoral - Frédérick Herpers : sur les politiques maritimes et côtières intégrées et sur la nécessité de disposer d'indicateurs.....	18
4.2.9. COI-UNESCO - Emma Heslop : aperçu des initiatives de l'UNESCO sur la collecte des données de l'économie bleue avec son système mondial d'observation de l'océan.....	19
4.3. Session 2 - Engagement inclusif des parties prenantes.....	20
4.3.1. DG NEAR, Commission Européenne - Frédéric Fourniture (Gestionnaire de programme, Environnement, Eau et Biodiversité) : sur le soutien de l'UE aux programmes régionaux qui facilitent l'émergence d'une économie bleue méditerranéenne.....	20
4.3.2. DG MARE, Commission Européenne - Giacomo Petrucco (Économiste Environnemental) and Joint Research Centre (JRC), Commission Européenne - Jordi Guillen (Chercheur) : sur l'Observatoire de l'économie bleue de l'UE.....	21
4.3.3. UpM - Adriana Salazar Oliván (Experte en Économie Bleue Durable) : sur l'action de l'UpM en faveur de l'économie bleue.....	22
4.3.4. GSO-BlueMed-Tunisia - Cherif Sammari : sur les besoins de la Tunisie pour suivre efficacement la durabilité de l'économie bleue.....	22
4.3.5. SwitchMed UNIDO - Roberta De Palma (Conseillère technique en chef) : partage de l'expérience d'UNIDO sur l'économie bleue.....	23
4.3.6. WestMed National Hub Algeria - Samir Grimes : on the Hub's Blue Economy Program.....	24
4.3.7. BusinessMed - Mahdi Khomsi : sur les opportunités commerciales et les centres/outils de mesure de l'économie bleue.....	24
5. Discussions et résultats de l’atelier.....	25
Développer des indicateurs de durabilité pertinents et adaptés à tous les contextes des pays	

---

méditerranéens :.....	25
Engager et faire collaborer les parties prenantes entre elles :.....	26
Développer et faire connaître les fonds de financement de l'économie bleue méditerranéenne :.....	27
Implanter sur des sites pilotes :.....	27
Recommandations - conclusions :.....	27
6. Annexes.....	28
6.1. Liste des participants.....	28

## 1. Résumé exécutif

L'atelier « Vers une durabilité basée sur les données dans la mesure de l'économie bleue en Méditerranée » s'est déroulé le 23 novembre 2023 dans les locaux du Plan Bleu à Marseille, France. L'atelier a réuni 20 intervenants en présentiel et 88 inscrits en ligne, en provenance des rives Sud, Est et Nord de la Méditerranée, représentant les Parties contractantes de la Convention de Barcelone, des institutions et projets de recherche scientifique, des ONG et des composantes du PNUE-PAM.

Cet atelier a été organisé dans le cadre du programme de travail bi-annuel 2022-2023 du Plan Bleu.



### Objectif principal :

L'objectif premier de cet atelier était d'aller vers la définition d'un cadre conceptuel pour évaluer la durabilité de l'économie bleue dans la région. Une étude conceptuelle a été exposée et examinée à cette fin, elle sera ensuite finalisée. L'atelier visait également à approfondir la compréhension des données existantes, des plateformes, des mesures et des structures des parties prenantes concernant cette thématique dans le bassin méditerranéen. Plus précisément, l'atelier a été l'occasion de :

- Co-développer un cadre de transition pour l'économie bleue durable pour soutenir les pays dans leur développement de l'économie bleue durable ;
- Évaluer les options et la faisabilité du suivi des progrès en fonction des données disponibles dans une région et de son contexte socio-économique et environnemental ;
- Identifier un ensemble pertinent, acceptable, crédible, mesurable et robuste d'indicateurs, de données et d'informations sur l'économie bleue. À long terme, ils seront une ressource clé pour décideurs politiques, les chercheurs et les parties prenantes, pour renforcer la capacité d'une région Méditerranéenne à transitionner vers une économie bleue durable. Ce volet est lié à l'Observatoire régional du Plan Bleu : les indicateurs y seront implémentés.

- Donner l'impulsion à la convergence, à la collaboration et la coopération des parties prenantes méditerranéennes en réunissant des représentants des gouvernements, des industries, des universités, de la société civile et des communautés locales. L'atelier aspirait donc à définir les priorités, les aspirations communes et les stratégies collectives pour progresser vers une économie bleue durable sur l'ensemble du bassin méditerranéen.

### Points-Clé à retenir

- L'atelier a mis en évidence la nécessité de mettre en place un cadre de suivi et d'évaluation intégré, soulignant des éléments clés tels que la clarification des mandats, un financement à long terme, la création d'une base de référence pour mesurer les progrès, et l'intégration efficace des données dans les processus décisionnels. De plus, la variabilité des indicateurs et les défis de la collecte et de la normalisation des données dans la région méditerranéenne ont été soulignés, mettant en lumière la complexité de la mesure de la durabilité de l'économie bleue.
- Si des indicateurs spécifiques aux secteurs sont déjà en place, le Plan Bleu cherche encore à développer des indicateurs transversaux, notamment sur des aspects tels que la réduction des déchets, la gouvernance inclusive et l'évaluation du carbone bleu. L'atelier a souligné les lacunes des indicateurs actuels, notamment le besoin d'indicateurs sociaux concrets et mesurables, ainsi que les défis dans la collecte de données, exigeant une standardisation, une amélioration de la qualité et une couverture géographique plus large.
- La nécessité de prendre en compte la relation terrestre-maritime a été évoquée, ainsi que l'importance de ces indicateurs à différentes échelles (locale, régionale, et méditerranéenne), et l'impératif de rendre ces informations accessibles et compréhensibles pour les décideurs et les parties prenantes.
- Différents indicateurs pour évaluer la durabilité de secteurs spécifiques de l'économie bleue ont été proposés. On notera
  - Pêche : Part de la quantité de poisson débarqué labellisée, Taux d'évolution de la vente directe dans les halles et marées
  - Tourisme et loisirs durables : Nombre de zones de mouillage équipées pour éviter l'ancrage, Nombre de ports de plaisance certifiés "Ports propres" par l'Union européenne.
  - Énergies marines renouvelables : Taux de développement de raccordements mutualisés pour les parcs commerciaux, Taux d'expérimentation des co-activités au sein de ces parcs, comme la pêche ou l'aquaculture.
  - Aquaculture: Le taux de conversion des aliments par unité de production en aquaculture ; Le taux rejet de pollution dans l'écosystème ; La part d'utilisation de carburants et d'énergies renouvelables lors de la production ; Le pourcentage de juvéniles, car cet indicateur définit la résilience de l'activité ; La composition de l'alimentation en aquaculture (poissons/algues pour nourrir les poissons) ; Le taux de circularité, c'est-à-dire le taux de conversion de la biomasse (ex. : production de collagène à partir de poissons) et le taux de valorisation des produits secondaires (peptides, médicaments etc...).
  - Transversaux : l'artificialisation du littoral et des fonds côtiers

- La nécessité d'adopter des approches narratives accessibles à tous, ainsi que de développer des indicateurs spécifiques pour les nouvelles activités émergentes dans l'économie bleue ont été soulignées, tout en mettant l'accent sur l'implication des parties prenantes et la création de synergies, y compris sur le niveau local, pour progresser vers une économie bleue durable
- L'accent a été mis sur l'inclusion sociale, soulignant la nécessité de développer des indicateurs spécifiques pour mesurer l'inclusion des femmes dans ces secteurs et d'explorer des données plus holistiques pour comprendre pleinement leur impact.
- Une recommandation stratégique a proposé la publication régulière de communications par l'Observatoire du Plan Bleu, envisageant une présentation mensuelle, éventuellement intitulée "Carte du mois". Cette initiative viserait à diffuser efficacement et de manière cohérente des informations, offrant aux parties prenantes des insights précieux et des mises à jour sur les questions d'économies côtières et environnementales.
- Les propositions de sites pilotes (Les Iles Ioniennes en Grèce, la ville de Palamos en Espagne, l'île de Zembra et le Golfe de Gabès en Tunisie, le sanctuaire Pelagos, la ville de Nice, ou encore le Sud-Est de la Méditerranée) offrant des données déjà disponibles ont été présentées, élargissant la compréhension des activités maritimes et de leur impact sur la durabilité de l'économie bleue dans la région.
- Différents partenariats et mécanismes pertinents ont été évoqués. Notamment:
  - la création du Partenariat pour la Méditerranée Bleue (signature officielle de cette décision de financement est prévue en marge de la conférence COP 28.), représente une initiative financière majeure qui vise à soutenir les investissements dans l'économie bleue méditerranéenne, impliquant des acteurs financiers clés tels que la BEI, la BERD et les banques de développement des États membres de l'UE, avec une mise en œuvre prévue via des instruments existants de la DG NEAR de l'UE, tels que le PEI et le FEDD, pour encourager les investissements via des mécanismes de financement mixte et des garanties bancaires. Cette initiative nécessitera de s'appuyer sur des indicateurs concrets qui reflètent l'Économie Bleue dans la région.
  - l'UE possède un cadre conceptuel (MSP Data Framework) afin d'identifier et de structurer les données nécessaires à l'élaboration des plans spatiaux maritimes. Il fournit la structure pour organiser les informations spatiales d'entrée et les données qui doivent être prises en compte dans l'ensemble du processus des plans spatiaux maritimes. L'UE met en place un Observatoire de l'économie bleue avec un tableau de bord associé, basé sur des données harmonisées et des indicateurs sectoriels de durabilité pour mesurer les progrès vers une économie bleue durable, mettant l'accent sur l'intégration d'indicateurs qualitatifs tels que la qualité des emplois et l'inclusion du genre. Ces efforts visent à servir de référence en matière de durabilité pour les pays de l'UE, tout en identifiant quatre domaines clés pour accélérer cette transition vers une économie bleue durable.
  - Comme souligné par la représentante de IOC-UNESCO, les Variables Océaniques Essentielles (EOVs) actuelles du Système mondial d'observation de l'océan et du système terrestre (GOOS) pourraient directement soutenir certains des indicateurs intégrés prévus dans le cadre de l'initiative Plan Bleu, notamment dans le domaine biologique et écologique. De plus, le GOOS travaille actuellement à définir des indicateurs de référence qui seront nécessaires à plusieurs parties prenantes, et la

collaboration avec les travaux du Plan Bleu pour identifier les observations et indicateurs soutenant des indicateurs composites pour l'économie bleue et la société serait bénéfique. Le Bassin méditerranéen a été mentionné comme une zone pilote importante pour la collecte de données en soutien aux initiatives du Plan Bleu dans une approche collaborative. La concentration de diverses activités économiques et environnementales dans la région en fait un emplacement idéal pour collecter des données précises et significatives, offrant ainsi une opportunité majeure d'exploiter pleinement le potentiel du GOOS dans cette zone spécifique.

## Résultats

- Les commentaires constructifs reçus sur l'étude de faisabilité permettront aux auteurs de finaliser leur travail de manière plus éclairée et approfondie.
- Une communauté informelle mais engagée dans cette thématique s'est formée, prête à être mobilisée lors de prochaines occasions pour peaufiner le cadre conceptuel et initier une première phase de sa mise en œuvre.
- Des zones géographiques spécifiques pour une application future du cadre dans des études de cas ont été clairement déterminées, offrant ainsi des points d'ancrage concrets pour sa mise en pratique.
- Des propositions d'activités susceptibles d'enrichir le plan de travail du Plan Bleu sur l'économie bleue pour le biennium à venir (2024-2025) ont été soumises, offrant des pistes concrètes pour élargir et renforcer les initiatives dans ce domaine.

## **2. Introduction, contexte**

Actuellement, plusieurs définitions de l'économie bleue existent mais certaines diffèrent sur la durabilité inhérente de celle-ci. Le PNUE définit l'économie bleue comme : « une approche de la gouvernance des systèmes océaniques et côtiers qui facilite la création d'avantages économiques et sociaux équitablement partagés, y compris entre les générations, à partir de l'utilisation des ressources océaniques et côtières, tout en veillant à ce que les écosystèmes dont dépendent la plupart des ressources océaniques et côtières ne soient pas dégradés et, lorsque c'est possible, soient restaurés dans un état sain et fonctionnel ». (UNEP, 2021)

Dans le cadre du développement de ses activités, le Plan Bleu souhaite éclaircir et apporter une compréhension approfondie de la durabilité de l'économie bleue en organisant un atelier régional. Cet atelier a pour but d'inciter la collaboration, le partage des connaissances et la construction d'un consensus entre les parties prenantes, via plusieurs objectifs :

- Co-développer un cadre de transition pour l'économie bleue durable pour soutenir les pays dans leur développement de l'économie bleue durable ;
- Évaluer les options et la faisabilité du suivi des progrès en fonction des données disponibles dans une région et de son contexte socio-économique et environnemental ;
- Identifier un ensemble compréhensible et clair d'indicateurs, de données et d'informations sur l'économie bleue. À long terme, ils seront une ressource clé pour décideurs politiques, les chercheurs et les parties prenantes, pour renforcer la capacité d'une région Méditerranéenne à transitionner vers une économie bleue durable. Ce volet est lié à l'Observatoire du Plan Bleu : les indicateurs y seront implémentés.

- Donner l'impulsion à la convergence, à la collaboration et la coopération des parties prenantes méditerranéennes en réunissant des représentants des gouvernements, des industries, des universités, de la société civile et des communautés locales. L'atelier aspire donc à définir les priorités, les aspirations communes et les stratégies collectives pour progresser vers une économie bleue durable sur l'ensemble du bassin méditerranéen.



### 3. Déroulement de l'atelier

L'atelier a eu lieu le 23 novembre dans les locaux du Plan Bleu à la Tour Marseillaise, à Marseille, France. Il s'est étalé sur une journée, offrant la possibilité d'une participation tant physique que virtuelle. Un format de table ronde a été privilégié, favorisant des discussions animées et permettant aux participants de s'engager activement et d'échanger des idées. De plus, le public a joué un rôle essentiel dans la définition du discours, avec un temps consacré aux questions-réponses, invitant les participants à poser des questions aux intervenants.

Une présentation initiale par UNEP-WCMC sur le cadre de l'économie bleue, suivie par une étude de faisabilité du Plan Bleu sur la durabilité de l'économie bleue en Méditerranée, ont permis de poser les bases de la discussion à suivre. Deux sessions principales ont été ensuite dédiées à comment mieux enrichir l'étude présentée (et le cadre d'indicateurs) et à l'engagement inclusif des parties prenantes, permettant des discussions approfondies sur les indicateurs novateurs et la collaboration entre divers acteurs.

### 4. Résumé des présentations de projets scientifiques

#### 4.1. Présentations introductives

Lina Tode (Directrice adjointe du Plan Bleu) et Constantin Tsakas (Chargé de programme – Analyse socio-économique et économie bleue au Plan Bleu) ont introduit cet atelier en présentant l'ambition du Plan Bleu sur la mesure et le suivi de la durabilité de l'économie bleue en Méditerranée.

L'économie bleue est souvent désignée par diverses terminologies, mais ces appellations ne reflètent pas toujours fidèlement sa nature. Il subsiste des incertitudes concernant la dimension de sa "durabilité". L'objectif principal de cet atelier est d'assurer la durabilité de l'économie bleue en engageant une réflexion collective pour garantir sa viabilité. Cela implique de chercher les informations pertinentes, de développer un cadre intégré et durable, et de discuter des moyens pour y parvenir avec l'ensemble des participants.

Dans la région méditerranéenne, les disparités dans la disponibilité des données et la réalité statistique varient selon les pays riverains. L'objectif de cet atelier est également de faciliter l'accès aux données pour alimenter la plateforme de l'Observatoire du Plan Bleu. Cette plateforme vise à illustrer les liens entre l'environnement et le développement, offrant un suivi de la situation environnementale et du développement durable en Méditerranée. Elle met à disposition des fonctionnalités diverses, notamment des indicateurs clés, afin d'assister les décideurs politiques, les agences des Nations Unies et d'autres acteurs dans leurs processus décisionnels.

#### *4.1.1. Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE (WCMC) - Chris McOwen and Emma Lockerbie : Presentation of the WCMC Blue Economy framework*

Le PNUE - WCMC est un centre d'excellence mondial sur la biodiversité et la contribution de la nature à la société et à l'économie. Plus précisément, cet organisme a travaillé sur le

développement d'un cadre de transition pour l'économie bleue durable, en produisant une étude documentaire et en recherchant une région pilote pour l'appliquer.

Au cours de la présentation, les intervenants ont insisté sur la nécessité d'intégrer dans la réflexion les secteurs d'activités humaines en mer mais aussi les disciplines scientifiques et les mandats des institutions travaillant sur ces secteurs.

La définition choisie de l'économie bleue a été celle du PNUE : « une approche de la gouvernance des systèmes océaniques et côtiers qui facilite la création d'avantages économiques et sociaux équitablement partagés, y compris entre les générations, à partir de l'utilisation des ressources océaniques et côtières, tout en veillant à ce que les écosystèmes dont dépendent la plupart des ressources océaniques et côtières ne soient pas dégradés et, lorsque c'est possible, soient restaurés dans un état sain et fonctionnel » (UNEP, 2021).

Au cours de la présentation, il a été indiqué que l'économie bleue doit prendre en compte cinq principes directeurs : Consommation et production durables ; Équité et inclusivité ; Processus circulaires ; Protection, restauration et régénération d'écosystèmes sains et Stabilité climatique.

Les intervenants ont présenté leur cadre d'étude, rassemblé selon les trois piliers du développement durable, des principes, des objectifs et des indicateurs clés du suivi de la durabilité de l'économie bleue :

❖ Environnemental :

**Principe** : Protéger, restaurer et régénérer des écosystèmes sains.

**Objectif** : Mise en place de programmes de surveillance pour contrôler l'étendue et l'état des écosystèmes naturels et l'état de la biodiversité.

**Indicateur principal** : Modification de l'étendue et de l'état des écosystèmes liés à l'eau au fil du temps

❖ Économique :

**Principe** : Mettre en place des processus et des résultats équitables et inclusifs.

**Objectif** : Une économie bleue diversifiée qui soutient les utilisateurs et les entreprises à petite échelle.

**Indicateur principal** : Cadres juridiques en place pour promouvoir, appliquer et contrôler l'égalité

❖ Sociétal

**Principe** : Assurer une consommation et une production durables

**Objectif** : Mise en place de politiques et de réglementations visant à maintenir la consommation de ressources dans des limites durables.

**Indicateur principal** : Nombre d'entreprises publiant des rapports sur le développement durable

Cette structuration fragmente les piliers fondamentaux du développement durable, créant ainsi le défi crucial de les unifier de manière cohérente et fonctionnelle. Au cours des discussions, plusieurs considérations ont émergé concernant la mise en place du cadre de suivi et d'évaluation. Ces éléments clés comprennent la nécessité de mettre en œuvre un plan d'action détaillé, identifiant les données actuellement disponibles, leurs sources, ainsi que la manière dont elles sont utilisées pour orienter les prises de décision et permettre une gestion adaptative. La clarification des mandats et des responsabilités est apparue comme une priorité, tout comme l'assurance d'un financement stable et à long terme pour garantir le suivi et l'évaluation continus.

La création d'une base de référence pour mesurer les progrès, établir des objectifs tangibles et définir des tendances souhaitées est un point crucial, exigeant une adaptation des indicateurs pour chaque pays afin de refléter leurs spécificités. Des mécanismes doivent être élaborés pour intégrer de manière efficace les données dans les processus décisionnels. Il est également essentiel d'ajuster ce cadre pour qu'il soit en adéquation avec les activités qui relèvent de l'économie bleue durable. Enfin, l'accent a été mis sur la réutilisation et le partage des données sans créer de charges supplémentaires, afin de les intégrer aux processus politiques aux niveaux national, régional et international, assurant ainsi une pertinence et une utilité maximales.

En répondant à une question sur le nombre d'indicateurs présents dans leur cadre, la réponse de WCMC souligne la variabilité inhérente au système. Elle explique que le cadre se compose d'indicateurs principaux, comprenant des indicateurs généraux (Headline) ainsi que des indicateurs plus spécifiques. Le choix des indicateurs à suivre est laissé à la discrétion de l'utilisateur, permettant une approche flexible adaptée à des besoins spécifiques. De plus, les échanges ont mis en évidence la nature nuancée de la collecte de données, en particulier dans la région méditerranéenne. L'accent a été mis sur l'impraticabilité de mandater des exigences spécifiques en matière de collecte de données, reconnaissant le potentiel d'entrave que de telles directives pourraient poser.

La discussion a abordé ensuite le défi de la normalisation dans la collecte de données, en particulier en ce qui concerne la connaissance océanique englobant des facteurs tels que les niveaux de carbone, les fluctuations de température, les changements climatiques et l'impact des activités de pêche, tout en mettant l'accent sur la nécessité d'un cadre de développement durable. Parvenir à une normalisation complète pose des difficultés, comme en témoignent les variations dans les mesures de l'état des coraux en raison de grilles gouvernementales différentes.

*4.1.2. Oceanogami - Emna Ben Lamine Patricia Puig et Flavia Cavaliere : Présentation des résultats préliminaires du travail : « Etude de faisabilité pour développer un pilote méditerranéen sur la mesure de la durabilité de l'économie bleue méditerranéenne », mandaté par le Plan Bleu.*

Au cours de la présentation, le contexte de la Méditerranée a été rappelé. Cette mer est un *hotspot* de biodiversité, avec des différences contrastées entre ses pays. La définition de l'économie choisie a été la même que celle des intervenants du PNUE WCMC.

Les indicateurs jouent un rôle essentiel dans l'évaluation de la durabilité de l'économie bleue, dans l'élaboration des politiques et dans l'orientation de notre processus décisionnel. Durant cette étude, mandatée par le Plan Bleu, les participants ont présenté leur travail pour répondre aux questions suivantes : Quelles sont les lacunes de nos indicateurs actuels en matière d'évaluation de la durabilité ? Comment les cadres d'indicateurs mondiaux/européens s'alignent-ils sur le contexte méditerranéen ? Les indicateurs actuels sont-ils suffisamment robustes pour évaluer la durabilité dans les secteurs établis et émergents de l'économie bleue ?

Un panel d'indicateurs sectoriels et transversaux, à différentes échelles (mondiale, européenne et méditerranéenne) ont été présentés. Dans l'ensemble, il a été souligné un manque de présence d'indicateurs sociaux et une nécessité d'avoir des indicateurs concrets et mesurables. Les lacunes et les défis concernant le choix des indicateurs sont le besoin d'indicateurs élargis, d'améliorer la qualité des données et la couverture géographique, d'obtenir des données à différents niveaux

géographiques, de développer une méthode d'évaluation de l'efficacité des indicateurs, et d'établir une standardisation de la collecte des données. En clair, le défi consiste à rassembler des indicateurs dans un cadre global, mais également adaptable aux différents contextes, tout en incluant la dimension écologique.

L'opérationnalisation du cadre de durabilité de l'économie bleue a été détaillée, en s'appuyant sur quatre piliers : institutionnel, technique, gouvernance et ressources. Tout d'abord, l'engagement des parties prenantes est le cœur de la construction de la durabilité de l'économie bleue dans le bassin méditerranéen. L'objectif est d'impliquer les États côtiers, les pêcheurs, les entreprises d'aquaculture, les associations touristiques ou les défenseurs de l'environnement. Leur implication offre une multitude d'avantages, en favorisant la collaboration régionale, en utilisant l'expertise locale et en garantissant la viabilité à long terme du tourisme côtier. Les ressources pour appuyer cette collaboration sont par exemple les fonds de l'Union Européenne (UE), les alliances et les fonds des gouvernements locaux.

Ensuite, concernant les indicateurs transversaux, la collecte efficace de données, la durabilité des ressources et aux mécanismes de mise en œuvre efficaces, les auteurs envisagent un cadre global intégrant des indicateurs en son cœur, facilitant l'évaluation dans les domaines de l'économie, de l'environnement, de la société et de la gouvernance. L'accent a été mis sur l'interconnexion et les stratégies vitales en explorant les méthodes de quantification et faisant collaborer les parties prenantes spécifiques. Chaque secteur utilise des méthodes spécifiques (suivi des émissions dans le transport maritime, la surveillance des captures dans les pêcheries, l'évaluation des registres énergétiques dans l'énergie éolienne en mer...). Ces méthodes impliquent des collaborations avec des organismes internationaux tels que l'OMI, la FAO, l'IRENA et les autorités locales. La compréhension de ces méthodes de collecte de données aide les parties prenantes à prendre des décisions éclairées pour une économie bleue méditerranéenne durable. Les stratégies facilitant les indicateurs transversaux, les processus de collecte de données rationalisés, la durabilité des ressources et les mécanismes de mise en œuvre efficaces sont donc impératifs.

Enfin, des propositions de sites pilotes pour mesurer et suivre la durabilité de l'économie bleue ont été présentées. Les Iles Ioniennes en Grèce, la ville de Palamos en Espagne et l'île de Zembra en Tunisie offrent une diversité d'activités maritimes (pêche, aquaculture, tourisme, activités portuaires...), au sein de lieux riches en biodiversité et avec des données déjà disponibles.

Enfin, des questions prioritaires ont été énoncées, qui pourraient être débattues lors de l'atelier. Plus précisément : Quels indicateurs un cadre idéal devrait-il inclure pour l'étude sur l'économie bleue ? Comment pouvons-nous évaluer l'impact social des activités de l'économie bleue de manière exhaustive ? Quelles stratégies pour développer des indicateurs transversaux sont universellement applicables ? Quelles structures de gouvernance peuvent garantir l'implication continue des parties prenantes dans l'évolution des indicateurs ? Quels mécanismes permettent des accords de partage de données entre les parties prenantes ? Comment exploiter les plateformes numériques pour démocratiser la collecte de données ?

## 4.2. Session 1 - Élargissement du cadre d'indicateurs

### *4.2.1. Plan Bleu - Antoine Lafitte : sur l'Observatoire du Plan Bleu et le besoin de nouveaux indicateurs et de flux de données constants et faciles à obtenir.*

L'Observatoire et les indicateurs du Plan Bleu pour suivre les relations entre environnement et développement ont été d'abord présentés. L'Observatoire régional du Plan Bleu a le mandat de fournir aux parties contractantes à la Convention de Barcelone une large base de données, de statistiques et d'indicateurs qui soutiennent leur processus de prise de décision. L'Observatoire suit la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) grâce à un tableau de bord de 28 indicateurs. Ce document stratégique adapte les engagements internationaux (Agenda 2030) à la Méditerranée, guide les stratégies nationales et stimule la coopération régionale pour réaliser les objectifs de développement durable en Méditerranée (UNEP, s.d.). L'Observatoire fait appel depuis 2020 à un outil digital, appelé MapX, une plateforme qui permet d'illustrer les relations entre environnement et développement et de suivre l'état de l'environnement et du développement durable en Méditerranée grâce à différentes fonctionnalités et à différentes échelles (du bassin Méditerranéen au niveau national ou d'une baie par exemple).

Concernant l'expérience du Plan Bleu pour mesurer la durabilité de l'économie bleue, il a été indiqué que le rôle de l'Observatoire serait de surveiller l'interaction entre les activités économiques (économie bleue) et leurs implications environnementales et socio-économiques. Les indicateurs spécifiques aux secteurs sont déjà portés par l'Observatoire (tels que la pêche et l'aquaculture durables, l'énergie éolienne en mer, les avantages socio-économiques du tourisme durable...). Les indicateurs transversaux sont quant à eux à développer (tels que la réduction des déchets et le recyclage, la gouvernance inclusive, l'évaluation du carbone bleu...). Ces travaux s'appuient sur des projets déjà réalisés par le Plan Bleu, qui ont alimenté son Observatoire.

Enfin, les méthodes de sélection des indicateurs ainsi que la comparaison des indicateurs présents dans l'Observatoire avec ceux proposés par l'étude de faisabilité ont été abordées.

Dans la session Q/R qui a suivi, Antoine Lafitte a mis en lumière les indicateurs de données existants au sein du cadre de travail du Plan Bleu et les stratégies employées pour la collecte de données dans différents secteurs.

- Indicateurs existants et approche de collecte : il a été clarifié que certains indicateurs disposent déjà de données provenant de la MSSD. Ces indicateurs, à la fois sectoriels et transversaux, ont été développés pour répondre à des besoins spécifiques exprimés par les États impliqués. L'évolution de ces indicateurs a été soulignée, illustrant leur capacité à répondre à des exigences changeantes.
- Stratégies de collecte de données et normalisation : Plan Bleu vise à fournir des outils et des services pour répondre aux besoins des États membres. La normalisation de la collecte de données pose des défis, notamment dans la définition des mandats des centres, comme illustré par le CAR/INFO en Italie collectant des données standardisées. Pour les États non membres de l'UE, des projets sont en cours axés sur l'échange d'expériences et des normes non restrictives, notamment avec une approche systémique. Des adaptations dans les

stratégies de surveillance des données ont été jugées nécessaires, en particulier en ce qui concerne l'Économie Bleue Durable.

- Qualité des données et indicateurs en temps réel : En ce qui concerne l'évaluation de la qualité des données, Plan Bleu s'appuie sur les données collectées, tout en reconnaissant la nécessité pour les organisations de procéder à leur propre tri en raison de contraintes de capacité. Ils interviennent dans les cas atypiques pour maintenir l'intégrité des données. La discussion a également porté sur la disponibilité des indicateurs en temps réel, mettant en lumière d'outils/plateformes tels que WESR et MapX.
- Utilisation de la stratégie pour le développement durable : il a été question de la prochaine SMDD (2025-2030) et de son potentiel en tant qu'outil pour consolider les indicateurs et favoriser l'unité entre différentes entités. Cependant, des préoccupations ont été exprimées concernant le renouvellement de la stratégie et la nécessité de mises à jour régulières, soulignant l'importance de stratégies concises et efficaces.
- Engagement avec des méthodologies externes : Bien qu'il n'y ait pas d'engagement direct, la conversation a reconnu le développement de la méthodologie SEEA-Ocean par la UNSD. La nécessité d'un engagement accru pour comprendre les priorités et les besoins a été soulignée.

#### *4.2.2. Eco-union - Jérémie Fosse : sur les enseignements tirés de l'indicateur de suivi de l'économie verte, qui peut être appliqué à l'économie bleue*

Dans le cadre de la Green Economy Coalition (GEC), une coalition mondiale d'organisations de la société civile (OSC) dirigée par l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), l'équipe de recherche d'Eco-union a élaboré un protocole pour évaluer la qualité et l'ambition des politiques publiques de plus de 40 pays liées à la durabilité environnementale et sociale. Cela se fait en extrayant et analysant des données provenant de sources publiques (Green Economy Tracker: <https://greeneconomytracker.org>). L'évaluation repose sur un système détaillé de scores subjectifs qualitatifs par rapport à un cadre d'économie verte développé et approuvé par la Green Economy Coalition. Après la validation des scores par des consultants nationaux, les utilisateurs peuvent commenter directement chaque fiche de classement de chaque pays sur la plateforme et fournir des informations supplémentaires. Une fois prises en compte par les experts d'Eco-union, la plateforme et les scores peuvent être mis à jour. Cette plateforme pourrait facilement être adaptée à l'économie bleue en Méditerranée, mais nécessite une définition claire de ce qu'est une économie bleue durable et une équipe de chercheurs pour alimenter la plateforme. Un suivi de l'économie bleue pourrait donc accélérer le développement de meilleures politiques pour améliorer la surveillance de la durabilité des politiques et pratiques de l'économie bleue en Méditerranée.

#### *4.2.3. DIRM (Direction interrégionale de la mer - France) - Julie Idoux : discussion sur le développement d'une évaluation régulière de l'économie bleue en Méditerranée et de leur stratégie*

Au sein de la DIRM, la thématique de l'économie bleue a été abordée par la nécessité de traduire dans le droit français la conciliation des usages, de la préservation des écosystèmes et d'organiser les espaces

En 2019, la DIRM a élaboré le document stratégique de façades en Méditerranée (volet stratégique). Ce document prend en compte les préoccupations environnementales actuelles du bassin méditerranéen. En 2022, le plan d'action a été adopté (volet opérationnel). Le volet stratégique sur les objectifs environnementaux et socio-économiques est en cours de révision.

Des indicateurs de durabilité ont été suggérés par la DIRM pour étoffer le cadre établi par l'étude de faisabilité, chacun apportant une pertinence spécifique dans l'évaluation de la durabilité de divers secteurs de l'économie bleue.

- Pour le secteur de la pêche, la proposition d'indicateurs tels que la part de la quantité de poisson débarqué labellisée ou le taux d'évolution de la vente directe dans les halles et marées offre une vision tangible de la viabilité de cette activité. La proportion de poisson labellisé met en lumière l'engagement en faveur d'une pêche durable, tandis que l'évolution des ventes directes révèle un possible changement vers des circuits de distribution plus courts et responsables.
- Dans le domaine du tourisme et des loisirs durables, la suggestion d'indicateurs comme le nombre de zones de mouillage équipées pour éviter l'ancrage ou le nombre de ports de plaisance certifiés "Ports propres" par l'Union européenne offre des mesures concrètes de l'engagement envers la préservation des écosystèmes marins et l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement.
- Concernant les énergies marines renouvelables, des indicateurs tels que le taux de développement de raccordements mutualisés pour les parcs commerciaux ou le taux d'expérimentation des co-activités au sein de ces parcs, comme la pêche ou l'aquaculture, sont des mesures cruciales de l'évolution vers une utilisation plus efficace et intégrée des ressources marines. Ils reflètent également les efforts visant à maximiser l'utilisation des infrastructures existantes pour favoriser des pratiques durables et multifonctionnelles au sein de ces zones.
- Il a été suggéré d'inclure les côtes du sud de la France (par exemple, les côtes de Nice) parmi les sites pilotes pour le cadre de l'économie bleue durable.

Cependant, des défis significatifs ont été identifiés, notamment la complexité de la collecte de données et la nature sectorielle des indicateurs actuels. Bien que le chiffre d'affaires puisse être un indicateur transversal pertinent, sa valeur doit être élargie pour englober des dimensions sociales et environnementales plus larges.

De plus, des indicateurs clés ont été suggérés pour un développement ultérieur, notamment celui concernant l'artificialisation du littoral et des fonds côtiers. Cette mesure transcende plusieurs secteurs tels que le tourisme, les activités portuaires, les énergies marines et l'aquaculture, offrant ainsi une vue globale de l'impact sur l'environnement marin. L'artificialisation des sols est reconnue comme l'une des principales causes d'érosion de la biodiversité, ce qui souligne l'importance cruciale de cet indicateur pour évaluer la durabilité des activités dans ces zones côtières sensibles.

#### 4.2.4. CASE - Karolina Zubel : sur la contribution des collectivités territoriales au développement de l'économie bleue

Au cours de cette présentation, il a été souligné que des données existent déjà concernant l'économie bleue et verte, mais qu'il existe une duplication considérable d'outils. Une observation importante émerge de la connectivité intrinsèque entre ces deux économies. Une étude élaborée par CASE a révélé divers obstacles entravant la promotion de la durabilité dans l'économie bleue, dont notamment la disponibilité des données à un niveau approprié et leur accessibilité, ainsi que la nécessité d'adopter une approche narrative pour rendre ces informations accessibles aux personnes non spécialisées et pour faciliter leur visualisation.

La montée de nouvelles activités, telles que l'exploitation minière en eaux profondes, souligne l'impératif croissant de développer des méthodes de mesure et de suivi spécifiques à ces domaines émergents. Cette évolution met en évidence la nécessité de créer des mécanismes adéquats pour appréhender ces pratiques émergentes et en évaluer l'impact sur la durabilité de l'économie bleue.

Le tourisme a par ailleurs, reçu une attention particulière : ce secteur est un facteur non négligeable en Méditerranée, et est très tangible pour la mesure de la durabilité de l'économie bleue dans le bassin. De nouvelles mesures pourraient être mises en place, telles que la limitation de l'entrée des touristes, testée dans la ville de Venise.

Par ailleurs, le besoin d'indicateurs adaptés aux pays méditerranéens a été rappelée, soulignant la nécessité d'une approche progressive compte tenu des difficultés persistantes en matière de financement. Une approche ascendante permettrait une meilleure adaptation des mesures à la réalité de chaque territoire, tout en reconnaissant les défis financiers auxquels ces régions sont confrontées. Il a été rappelé avec insistance l'importance de sensibiliser les institutions, les gouvernements et les citoyens. L'implication et la création de synergies entre les autorités et les parties prenantes ont été soulignées comme des éléments clés pour progresser vers une économie bleue durable dans la région méditerranéenne.

Au cours de la discussion, l'accent a été mis sur les types d'indicateurs ou d'actions nécessaires pour impliquer efficacement les parties prenantes. Une suggestion a souligné le potentiel des projets financés par l'UE pour impliquer les parties prenantes. Il a été proposé de les engager à travers des supports promotionnels pouvant communiquer efficacement les objectifs et les résultats des projets.

Par ailleurs, dans le cadre de possibles activités annexes du Plan Bleu, il a été suggéré de mener une campagne d'information pour tenir les parties prenantes informées et impliquées. Cette approche visait à maintenir leur implication et leur sensibilisation. L'importance des indicateurs qui racontent une histoire captivante a été soulignée, en particulier à des fins de communication. Il a été suggéré d'utiliser des indicateurs qui suscitent la réflexion et incitent à des réponses, comme demander aux parties prenantes la valeur qu'elles accordent à leurs côtes ou si elles observent une pollution le long de leurs rivages. Cette approche narrative est considérée comme un moyen puissant d'impliquer les parties prenantes à l'échelle mondiale.



Une recommandation stratégique a proposé la publication régulière de communications par l'Observatoire du Plan Bleu, envisageant une présentation mensuelle, éventuellement intitulée "Carte du mois". Cette initiative viserait à diffuser efficacement et de manière cohérente des informations, offrant aux parties prenantes des insights précieux et des mises à jour sur les questions côtières et environnementales.

#### *4.2.5. Athens University of Economics and Business - Professor Phoebe Koundouri : on measuring transition to a sustainable blue economy and UNSDSN experience*

La question clé présentée est de savoir quel type de données il est nécessaire de récolter :  
« Si vous ne pouvez pas le mesurer, vous ne pouvez pas le gérer. »

La Professeure Phoebe Koundouri a présenté le travail effectué par l'UNSDSN (Réseau de Solutions pour le Développement Durable des Nations Unies) et le Global Change Hub, mettant l'accent sur l'accessibilité des données. Notamment, une caractéristique existante comprend un tableau de bord illustrant l'empreinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) par entreprise, propulsant davantage de voies vers la transition énergétique.

La discussion a englobé divers systèmes nécessitant une régulation, allant de l'utilisation des terres à l'exploitation marine et aux secteurs énergétiques. Un accent particulier a été mis sur les plans maritimes englobant le transport maritime, les infrastructures portuaires, la gestion côtière et l'aquaculture.

Pour mesurer efficacement les Objectifs de Développement Durable (ODD), un mécanisme de rapport annuel a été présenté, opérant aux niveaux national, sous-national et de la chaîne commerciale. La présentation a mis en lumière plusieurs plateformes, notamment un HUB en ligne servant d'observatoire pour la Méditerranée et la mer Noire, projetant des tendances et des développements jusqu'en 2030. Cette plateforme interactive permet la récupération et l'exploration des données, améliorant ainsi l'accessibilité et l'engagement. De plus, des plateformes de données climatiques et des applications numériques ont été introduites, intégrant des données géospatiales et socio-économiques. Une collaboration avec le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) a aussi été mentionnée, en particulier en ce qui concerne les données atmosphériques. Les voies d'utilisation des terres et des océans ont été détaillées, mettant l'accent sur leur impact sur la sécurité alimentaire, la sécurité mondiale, la résilience de l'utilisation des terres et la préservation écologique. De plus, la présentation a abordé l'accélération de l'innovation pour atteindre la neutralité climatique, mettant en avant trois accélérateurs, dont deux spécifiquement liés à l'écosystème marin.

#### *4.2.6. Department of Economics, National and Kapodistrian University of Athens - Stella Tsani Associate Professor : sur les dimensions de l'économie bleue relatives à l'emploi et leur mesure*

L'intervenante a énoncé la nécessité d'examiner économiquement tous les lieux et les secteurs potentiels pour le développement d'une économie bleue durable, mais surtout par rapport aux activités émergentes, telles que l'offshore et les activités minières potentielles en eaux

profondes. Des développeurs pour exploiter le potentiel de ces activités sont attendus dans le bassin méditerranéen. À ce jour, ces activités citées ne sont pas considérées comme « durables » : il faut donc les réglementer et les contrôler.

La dimension sociale, particulièrement en termes d'emploi et de genre, a été identifiée comme cruciale pour la durabilité de l'économie bleue. Une emphase a été placée sur la nécessité de créer des emplois de qualité, combinant les activités de l'économie bleue avec des compétences dans le domaine environnemental. Un aspect important discuté a été le besoin de développer un indicateur spécifique mesurant l'inclusion des femmes dans ces secteurs. Cela va au-delà de simplement collecter des données quantitatives ; cela implique d'identifier des données robustes et pertinentes pour évaluer l'inclusion des femmes dans le marché du travail lié à l'économie bleue. Cela englobe également des aspects qualitatifs tels que les compétences, l'accès aux opportunités et la promotion des emplois verts.

Des révélations sur la disponibilité des données provenant d'organisations telles que le FMI et l'Agence Internationale de l'Énergie mettent en évidence l'importance d'une exploration plus approfondie de ces informations. Ces découvertes soulignent la nécessité d'aller au-delà des données quantitatives existantes et de se concentrer sur des données plus holistiques et qualitatives pour comprendre pleinement l'impact et le rôle des femmes dans le développement et la durabilité de l'économie bleue, en particulier dans les régions côtières méditerranéennes.

Prof Tsani a validé l'approche d'appliquer le cadre d'indicateurs Plan Bleu, qui émergera de l'étude de faisabilité, sur un site tel que les îles ioniennes proposées par les auteurs. Elle a également recommandé son expansion vers d'autres sites pilotes dans la mer Égée et des régions comme la Turquie et Chypre, soulignant la nécessité d'une gestion et d'une coordination transfrontalières.

*4.2.7. EMEA - Yeganeh Farouheshfar : sur le tableau de bord de l'EMEA et quels sont les indicateurs de l'économie bleue nécessaires, et à quel niveau*

Tableau de bord TRIS : <https://research.euromed-economists.org/tris-dashboard/>

L'intervenante a présenté le tableau de bord développé par EMEA : TRIS, un modèle cartographique interactif, servant de cadre aux réponses politiques aux défis à moyen et long terme auxquels sont confrontées nos économies et nos sociétés, en s'appuyant sur quatre piliers qu'il vise à atteindre : gouvernance transparente et responsabilité ; vie responsable et droits sociaux ; économies inclusives et productives ; stratégies durables en matière d'énergie et d'environnement. Les données sont collectées sur diverses plateformes. Les indicateurs développés, non spécifiques à l'économie bleue, peuvent servir aux entreprises pour évaluer leur empreinte carbone.

Avant de développer un tableau de bord de données, nous devons clarifier l'objectif principal de l'outil de visualisation des données. Les données peuvent être collectées à différents niveaux :

- Gouvernance : par exemple la surface des zones marines protégées, les différentes politiques d'économie bleue en place, etc.
- L'évolution de la nature : par exemple la santé des récifs coralliens, la biomasse de l'ADN, etc.

- Niveau industrie : consommation d'énergie et d'eau, produits chimiques utilisés, émissions de carbone, production de déchets, ...

En ce qui concerne le financement de l'économie bleue et de la restauration de la nature, il a été souligné qu'il existe de nombreux fonds existants et que le développement d'un indicateur montrant quels sont les fonds potentiels à cibler serait utile pour les entreprises. Ces fonds sont principalement utilisés pour l'atténuation, mais l'orateur a exprimé le souhait de transformer l'économie. L'investissement dans les projets de transformation est un défi majeur en raison de leur nature innovante.

Une mise en garde a été lancée contre le "lavage bleu" et la nécessité urgente de l'éviter en définissant soigneusement les indicateurs clés de performance associés à l'économie bleue.

#### *4.2.8. Stratégies Mer et Littoral - Frédérick Herpers : sur les politiques maritimes et côtières intégrées et sur la nécessité de disposer d'indicateurs.*

L'intervenant a souligné l'impératif de réguler de manière sectorielle tout en tissant des liens avec les politiques transversales pour assurer une croissance durable dans les secteurs maritimes. La notion d'économie bleue est à relier à la politique maritime intégrée qui vise à assurer l'intégration des activités afin d'assurer leur développement durable. Avant de parler d'"Economie Bleue", on faisait référence à la croissance bleue "Blue Growth" qui mettait surtout en avant la création d'emplois et le développement des activités marines dans le bassin méditerranéen.

S'agissant des indicateurs, une mise en avant de l'interconnexion étroite entre la mer et les côtes a été faite, soulignant la nécessité de développer des mesures prenant en compte cette relation terre-mer. Pour parvenir à une approche intégrée dans divers territoires, trois piliers ont été présentés pour l'élaboration d'indicateurs pertinents : la valeur économique, l'emploi (notamment par le développement des compétences bleues ("blue skills")), les activités non économiques telles que la recherche et l'éducation contribuant à la création d'emplois, ainsi que les institutions.

L'importance de doter ces indicateurs d'une forte capacité d'intégration a été soulignée, ce qui implique une robustesse adaptable à différentes échelles, allant du niveau micro-local à celui du bassin méditerranéen dans son ensemble. De plus, il a été mis en avant la nécessité de rendre ces travaux sur l'économie bleue accessibles et compréhensibles pour les élus et les décideurs. Des initiatives telles que des ateliers et des questionnaires ont été mentionnées comme des moyens pour faciliter la compréhension de ces concepts.

Enfin, les observatoires ont été présentés comme des outils clés pour la régulation des activités de l'économie bleue, offrant une surveillance et une évaluation continues pour garantir une croissance équilibrée et durable dans ce domaine.

#### 4.2.9. COI-UNESCO - Emma Heslop : aperçu des initiatives de l'UNESCO sur la collecte des données de l'économie bleue avec son système mondial d'observation de l'océan

Plateforme GOOS : <https://www.ocean-ops.org/board>

Le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS), parrainé conjointement par l'UNESCO-IOC, l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Conseil international pour la science (ISC), a été présenté comme un pilier essentiel de l'observation durable des océans. Le Système mondial d'observation de l'océan in situ compte plus de 8500 plates-formes d'observation réparties dans 13 réseaux d'observation océanique, avec la contribution de quelque 84 pays. Il existe également 12 réseaux d'observation océanique BioEco qui sont actuellement renforcés. Le GOOS fournit des informations vitales sur l'état et les changements de l'océan à travers les domaines physique, biogéochimique, biologique et écologique, grâce aux [Variables Océaniques Essentielles](#) (EOVs). L'objectif principal du GOOS est de guider la communauté de l'observation de l'océan et de construire des partenariats pour un système mondial intégré, réactif et durable d'observation de l'océan.

Dans la pratique, le système implique de nombreuses plates-formes différentes, des navires de recherche aux navires commerciaux (navires opportuns), en passant par les mouillages, les bouées dérivantes, les flotteurs Argo, les planeurs océaniques, les marégraphes, les radars à haute fréquence et même les animaux marins ([consultez le rapport 2023 du GOOS pour une vue d'ensemble du système](#)) effectuant des observations. Le GOOS fournit le cadre et le soutien nécessaires pour garantir que les données sont adaptées à l'objectif, afin de respecter les engagements internationaux en matière de climat et d'objectifs de biodiversité, les applications météorologiques et les avertissements de dangers, ainsi que pour soutenir les besoins en adaptation au climat et en économie bleue. Il existe actuellement un intérêt croissant pour intensifier ces observations, car nous n'avons pas une couverture suffisante pour les principales EOVS, il existe des besoins sociétaux urgents qui nécessitent des observations plus intenses et des lacunes persistantes dans le système mondial, par exemple dans les zones tropicales, les régions polaires et l'océan profond. Cependant, la collecte de données peut être coûteuse et notre approche doit donc être ciblée, et l'équipement de mesure et les ressources peuvent être améliorés grâce aux nouvelles technologies et à une coopération accrue. Cela signifie que la collecte de données doit être ciblée, et les données requises doivent être clairement définies par des indicateurs spécifiques et des applications répondant aux besoins de la société, par exemple pour les vagues de chaleur marine, la perte d'habitats, les changements d'espèces et les budgets carbone. En d'autres termes, la question fondamentale suivante doit être répondue : "Quelles données doivent être collectées en plus et quelles mesures de surveillance doivent être mises en place?" pour garantir une collecte de données efficace et efficiente.

Les Variables Océaniques Essentielles (EOVS) actuelles du GOOS pourraient directement soutenir certains des indicateurs intégrés prévus dans le cadre de l'initiative Plan Bleu, notamment dans le domaine biologique et écologique. De plus, le GOOS travaille actuellement à définir des indicateurs de référence qui seront nécessaires à plusieurs parties prenantes, et la collaboration avec les travaux du Plan Bleu pour identifier les observations et indicateurs soutenant des indicateurs composites pour l'économie bleue et la société serait bénéfique. Le Bassin méditerranéen a été mentionné comme une zone pilote importante pour la collecte de données en soutien aux initiatives du Plan

Bleu dans une approche collaborative. La concentration de diverses activités économiques et environnementales dans la région en fait un emplacement idéal pour collecter des données précises et significatives, offrant ainsi une opportunité majeure d'exploiter pleinement le potentiel du GOOS dans cette zone spécifique.

### 4.3. Session 2 - Engagement inclusif des parties prenantes

#### *4.3.1. DG NEAR, Commission Européenne - Frédéric Fourtune (Gestionnaire de programme, Environnement, Eau et Biodiversité : sur le soutien de l'UE aux programmes régionaux qui facilitent l'émergence d'une économie bleue méditerranéenne*

Il a été indiqué que le concept d'« économie bleue » est récent pour la DGNEAR car jusqu'à l'année dernière, toutes les questions liées à l'économie bleue étaient classées dans le secteur de l'économie verte. La DG NEAR a tiré l'expérience d'autres donateurs et de l'Union pour la Méditerranée, leur principal partenaire institutionnel en Méditerranée.

L'intervenant a présenté des projets d'initiative de coopération régionale de l'UE qui sont actuellement financés et mis en œuvre (par exemple sur le tourisme qui représente 9.7 % du PIB des pays du Sud du bassin méditerranéen, mais qui génère une forte dégradation de l'environnement).

- Le projet SwitchMed II, d'une valeur de 22 millions d'euros et dirigé par l'ONUDI en collaboration avec le PNUE, vise à **promouvoir l'économie circulaire dans les activités maritimes**. Il se concentre sur des pratiques de production plus efficaces en ressources, notamment dans la transformation des produits de la mer au Maroc et l'aquaculture en Tunisie. Ces initiatives démontrent déjà l'impact positif des solutions éco-innovantes sur l'environnement et les entreprises. En parallèle, SwitchMed soutient l'adoption de modèles d'entreprise durables et offre un soutien politique. Les enseignements tirés de ce programme ne bénéficieront pas seulement aux huit pays participants, mais serviront aussi de modèle pour d'autres nations méditerranéennes, transformant ainsi les défis en opportunités.
- Le projet IMA PPA (Programme intégré de surveillance et d'évaluation - Aires marines protégées), (4 millions d'euros) projet du PNUE-PAM, financé en partie par la DG NEAR, contribue à la réalisation d'un bon état écologique (BEE) de la mer et des côtes méditerranéennes dans sept pays bénéficiaires (l'Algérie, l'Égypte, Israël, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie). Le projet a consolidé, intégré et renforcé l'approche écosystémique (EcAp) pour la gestion des Aires Marines Protégées et leur développement durable à travers le suivi et l'évaluation de l'état environnemental en Méditerranée de manière comparative et intégrée : amélioration du suivi national de la gouvernance et des politiques liées à la biodiversité, préparation et mise en œuvre de plans de gestion pour les AMP et amélioration de la gestion des AMP par des actions ciblées. Achevé l'été dernier, ce projet se poursuit à travers le projet SEMPA depuis la même date (accord de contribution avec le PNUE).
- Une partie du projet WES (9.5 millions d'euros) vise à réduire la pollution qui atteint la mer Méditerranée, et particulièrement la pollution plastique. Concrètement, ce projet veut renforcer l'utilisation efficace de l'eau dans les zones urbaines et rurales. Le projet WES est mis en œuvre par le biais d'un contrat de service qui s'étend de 2019 à 2024. Son suivi (une extension de quatre ans actuellement en cours de construction) prolongera un certain nombre

d'activités en cours et mettra davantage l'accent sur la protection et la restauration de la biodiversité terrestre et marine.

- Le projet SAFEMED V (8 millions d'euros, démarrage le 1er avril 2022, durée prévue de 72 mois) établit un plan d'action pour le transport maritime dans les pays des rives Sud et Est de la Méditerranée (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine et Tunisie). Le projet a pour rôle d'assistance technique et de renforcement des capacités au niveau national et se veut considéré comme un élément essentiel dans le contexte plus large de la mise en œuvre de l'Agenda pour la Méditerranée de l'UE et des composantes maritimes du Plan d'action régional de transport adopté par l'Union pour la Méditerranée (UpM). Le projet prend en considération les progrès réalisés avec ses itérations précédentes (SAFEMED III et IV) et l'amélioration de la coopération entre l'AESM en tant qu'organe de mise en œuvre et les entités publiques concernées en Méditerranée.
- Le Partenariat pour la Méditerranée bleue représente une nouvelle initiative financière visant à soutenir les investissements dans le secteur de l'économie bleue en Méditerranée. Ce partenariat implique la participation d'organismes tels que la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), ainsi que les banques de développement des États membres de l'UE, parmi d'autres institutions financières clés. Cette initiative sera mise en œuvre à travers l'utilisation des instruments financiers actuels de la Direction générale de la Politique de voisinage et des Négociations d'élargissement (DG NEAR) de l'Union européenne, notamment le Plan européen d'investissement (PEI) et le Fonds européen pour le développement durable (FEDD). Ces mécanismes de financement mixte et de garanties bancaires seront mobilisés pour appuyer et stimuler les investissements dans le domaine de l'économie bleue en Méditerranée. La décision de financement de ce nouvel instrument d'investissement dédié à l'économie bleue est prévue pour être officiellement signée en marge de la conférence COP 28. Cette initiative nécessitera de s'appuyer sur des indicateurs concrets qui reflètent l'Economie Bleue dans la région.

*4.3.2. DG MARE, Commission Européenne - Giacomo Petrucco (Économiste Environnemental) and Joint Research Centre (JRC), Commission Européenne - Jordi Guillen (Chercheur) :sur l'Observatoire de l'économie bleue de l'UE*

[https://blue-economy-observatory.ec.europa.eu/blue-economy-indicators\\_en](https://blue-economy-observatory.ec.europa.eu/blue-economy-indicators_en)

Les intervenants ont précisé qu'un rapport sur l'économie bleue en 2023, établi par l'UE, a conduit à la création d'un Observatoire de l'économie bleue ainsi qu'à l'élaboration d'un tableau de bord. Ce dernier est alimenté par les données statistiques et les estimations de l'UE, définissant des indicateurs de durabilité sectoriels pour mesurer les progrès vers la durabilité dans chaque pays, basés sur le MSFD. Les données, harmonisées et publiées progressivement, portent sur des secteurs spécifiques tels que les émissions de CO<sub>2</sub> dans la pêche et l'aquaculture. Les intervenants ont souligné la nécessité d'incorporer des indicateurs qualitatifs tels que la qualité de l'emploi, l'inclusion du genre et l'impact de l'emploi.

Ce tableau de bord vise à être une référence en matière de durabilité pour les pays de l'UE. En conclusion, quatre domaines principaux ont été identifiés pour accélérer la transition vers une

économie bleue durable : améliorer le cadre de gouvernance, collaborer avec les parties prenantes, combler les lacunes en termes de technologie et de connaissances des données, et accroître les financements.

Les intervenants ont souligné la nécessité de renforcer les compétences et la main-d'œuvre. Leur objectif final pour 2024 est de créer une feuille de route inclusive, d'élargir la base de données et d'indicateurs, d'adopter une approche intégrée en tenant compte des interactions terre-mer dans les bassins versants (comme pour la pêche et le tourisme côtier), et de modéliser les services écosystémiques.

#### *4.3.3. UpM - Adriana Salazar Olivan (Experte en Économie Bleue Durable) : sur l'action de l'UpM en faveur de l'économie bleue*

L'intervenante a présenté l'action de l'UpM pour mesurer et suivre les progrès dans le temps vers la réalisation des objectifs d'ici 2030 de l'agenda des ODD pour la Méditerranée, également appelé Agenda GreenerMed 2030 de l'UfM. L'Agenda GreenerMed 2030 de l'UfM offre un cadre régional structuré qui, en coordonnant les programmes, initiatives et projets existants et futurs, favorise la convergence politique et opérationnelle autour de trois axes de travail communs aux 43 pays membres de l'UfM. L'évaluation de base de l'Agenda GreenerMed 2030, élaborée avec des données de 2020, sert de point de référence pour mesurer et suivre les progrès vers les objectifs de l'agenda d'ici 2030.

Une attention particulière a été portée au développement du sud-est du bassin en matière de collecte de données. L'UfM a élaboré une feuille de route pour l'économie bleue durable structurée autour des 10 priorités de la Déclaration ministérielle de l'UfM sur l'économie bleue durable de 2021, donnant la priorité à l'optimisation des ressources existantes et à la collaboration pour une action efficace. Ce document est considéré comme une référence importante dans la région, fournissant un aperçu des initiatives actuelles, des besoins communs, des opportunités de financement futur et des voies de coopération à court, moyen et long terme. Enfin, il a été mentionné qu'un système de suivi, de reporting et d'évaluation basé sur les résultats, facile à gérer, est en place pour la feuille de route/ministérielle, étayé par des indicateurs de processus et de résultats liés, entre autres, au soutien financier par priorité, aux politiques nationales mises en œuvre, etc. L'importance des parties prenantes dans la réalisation d'une économie bleue durable dans et pour la région a été soulignée.

#### *4.3.4. GSO-BlueMed-Tunisia - Cherif Sammari : sur les besoins de la Tunisie pour suivre efficacement la durabilité de l'économie bleue*

L'intervenant a présenté divers travaux : une stratégie durable de l'économie bleue en 2020, qui établit le besoin de trouver un autre mode d'exploitation, une note de cadrage et un observatoire national de l'économie bleue en intégrant le changement climatique en 2022 et une feuille de route, impulsée par la Banque Mondiale, qui est en cours de développement pour une nouvelle perception de l'économie bleue tunisienne. En Tunisie, le PIB est constitué de 12 % d'activités liées au tourisme, d'1% d'activités liées à la pêche et d'1 % d'activités diverses. Ces secteurs sont à forte

inclusion sociale. Sur la pêche, des indicateurs ont été proposés tels que le mode et la technique de pêche. Concernant le tourisme, des études ont été menées depuis 2015 sur l'impact de cette activité sur le changement climatique. Un indicateur sur la consommation d'eau et sur le mode d'extraction (dessalement par exemple) orienté vers le changement climatique, pourraient être développés.

En outre, la Tunisie est impliquée dans divers projets H2020, Horizon Europe et dans le projet SWITCH MED, dans le volet développement de l'aquaculture et du respect de l'environnement marin. Le projet a un site pilote dans la région de Monastir.

Les questions soulevées par la présentation ont été les suivantes :

- Comment aligner des indicateurs ?
- Comment gérer les écarts spatio-temporel, par exemple sur la problématique de la pollution qui est diffuse dans le temps ?
- Comment aligner les indicateurs nationaux sur les pays européens et méditerranéens, voir mondiaux et pallier un manque de données sur certains pays ?
- Comment mesurer les menaces sur la biodiversité en exportation ? Est-ce par rapport au chiffre d'affaires ? Y-a-t-il nécessité de baisser la production pour laisser les stocks se renouveler ?

Comme éléments de réponses, différents observatoires existent en Tunisie, mais il n'existe cependant pas encore savoir faire sur l'assemblage des informations et données pour créer des indicateurs. L'intervenant a souligné qu'il existait une multitude d'indicateurs ; il y a donc potentiellement besoin de réduire leur nombre et d'effectuer un classement de priorisation.

Parmi les sites pilotes proposés, dans lesquels le cadre d'indicateurs du Plan Bleu pourrait être appliqué, l'intervenant a mis en avant le golfe de Gabès, qui offre une multitude de données pertinentes.

#### *4.3.5. SwitchMed UNIDO - Roberta De Palma (Conseillère technique en chef) : partage de l'expérience d'UNIDO sur l'économie bleue*

La mise en œuvre du projet SwitchMed II a été présentée pour la Tunisie. L'accent a été mis sur les activités de pêche et d'aquaculture, essentielles pour la sécurité alimentaire du pays.

Des indicateurs ont été proposés pour ces activités, tels que :

- Le taux de conversion des aliments par unité de production en aquaculture ;
- Le taux rejet de P dans l'écosystème ;
- La part d'utilisation de carburants et d'énergies renouvelables lors de la production ;
- Le pourcentage de juvéniles, car cet indicateur définit la résilience de l'activité ;
- La composition de l'alimentation en aquaculture (poissons/algues pour nourrir les poissons) ;
- Le taux de circularité, c'est-à-dire le taux de conversion de la biomasse (ex. : production de collagène à partir de poissons) et le taux de valorisation des produits secondaires (peptides, médicaments etc...). La mise en place de cet indicateur nécessite de capturer le volume des déchets de poissons et de la transformation des poissons ;
- L'empreinte carbone de l'activité.



Plus globalement la mise en place de ces indicateurs demande une implication de la recherche industrielle, des gouvernements mais surtout des changements de priorités économiques. Il a été souligné que l'UNIDO peut être un appui au Plan Bleu pour la mise en œuvre de ces indicateurs pertinents.

#### *4.3.6. WestMed National Hub Algeria - Samir Grimes : on the Hub's Blue Economy Program*

L'intervenant a présenté la stratégie nationale sur l'économie bleue en Algérie, se basant sur un système d'observation de la gestion intégrée des zones côtières. Concrètement, ce document fait une priorisation des activités et une anticipation du développement intense des activités de l'économie bleue sur les zones côtières (telles que la pêche et l'aquaculture, la planification de l'espace maritime), tout en préservant les ressources marines naturelles algériennes.

Le baromètre ENSSMAL ainsi réalisé établit des cartes de vulnérabilités collaboratives, basées sur des inventaires de biodiversité et des données statistiques pour déterminer le potentiel valorisable liant la biodiversité et les activités marines, au niveau national.

Les cartes de vulnérabilité sont créées à partir d'indices, mais il a été souligné qu'il est nécessaire d'avoir des indices intégrés de l'économie bleue (ex. : forçage biologique, climatique, ressources). L'intervenant a également proposé un système de pondération des index en fonction des priorités nationales, et de rendre ainsi le framework adaptatif pour tous les pays du bassin méditerranéen. Cette suggestion peut être abordée lors d'un autre atelier.

La biodiversité a été relevée comme un élément central, mais connaît plusieurs enjeux. Les informations sont parfois confidentielles, il existe une dissonance entre compétition et collaboration, mais aussi entre individualisme et partage de données dans le développement des indicateurs.

Concernant la planification de l'espace maritime, le besoin de parler des espaces d'arbitrage maritime pour les aires de protection a été signalé comme un instrument fondamental pour la coopération des activités de l'économie bleue.

L'intervenant a mis l'accent sur l'éducation (classes d'été) et la formation, en présentant divers ateliers qui éduquent les citoyens, les techniciens et les élus sur la cohabitation entre activités marines et ses enjeux.

Des questions essentielles à la mise en œuvre d'une économie bleue durable ont été rappelés :

- Quelle est la plus value des indicateurs de l'économie bleue ?
- Qu'est-ce qui est en train d'être mesuré et dans quel objectif ?
- Qui fait le reporting ? Qui est responsable ?

#### *4.3.7. BusinessMed - Mahdi Khomsi :sur les opportunités commerciales et les centres/outils de mesure de l'économie bleue*

Durant cette présentation, il est ressorti le fait qu'il était tout aussi nécessaire de travailler à l'échelle méso, notamment en terme d'identification des facilitateurs, des types de capacités techniques par exemple. L'enjeu du calcul de l'empreinte carbone du secteur privé a été évoqué. Les entreprises ont besoin d'outils pour faciliter le calcul de ce chiffre, afin d'avoir accès aux

financements dédiés. Il a été par ailleurs indiqué que le développement des activités pouvait se baser sur les observatoires déjà mis en place.

L'intervenant a souligné la participation de BusinessMed à la Mission "Restore our Ocean and Waters", avec laquelle des passerelles pourraient être explorées. L'action de coordination et de soutien BlueMissionMed (CSA) concevra, structurera et soutiendra un écosystème d'innovation à l'échelle du bassin qui fonctionne bien, garantissant des progrès rapides vers la réalisation des objectifs de la mission "Restaurer nos océans et nos eaux d'ici à 2030" et un impact important sur la société. Cette mission de l'UE vise à restaurer la santé de l'océan et des eaux d'ici 2030 par le biais de la recherche, de l'innovation, de l'engagement citoyen et des investissements. La mission adopte une approche holistique en considérant l'océan et les eaux comme un système interconnecté, jouant un rôle crucial dans l'atteinte de la neutralité climatique et la restauration de la nature. Parmi ses missions: développer une économie bleue durable et innovante. La mission s'inscrit dans le cadre du Green Deal européen et déploiera des solutions innovantes à l'échelle des bassins marins et fluviaux.

## 5. Discussions et résultats de l'atelier

### Développer des indicateurs de durabilité pertinents et adaptés à tous les contextes des pays méditerranéens :

Les participants ont pointé le fait que la Méditerranée est vaste et qu'il existe de fortes disparités Nord - Sud concernant la collecte et disponibilité des données déjà récoltées du bassin Méditerranéen. Certaines ne sont en effet pas en libre d'accès, ne concernent pas l'échelle de temps souhaité, ou ne sont tout simplement pas récoltées.

Sur le monitoring de la durabilité de ce secteur, les participants ont relevé que la question « Que veut-on mesurer ? » est la première étape pour déterminer la pertinence des indicateurs et de leur nombre. Ces indicateurs peuvent être sectoriels (c'est-à-dire sur un secteur précis de l'économie bleue) ou transversaux (regroupant plusieurs ou tous secteurs de l'économie bleue). Un autre enjeu est de réussir à répondre aux questions suivantes : « Quels types d'indicateurs sont spécifiquement liés à la durabilité ? À quel moment pouvons-nous dire « cette activité est durable » ? ». L'atelier a donc fait ressortir le besoin d'un établissement d'une définition d'un seuil de durabilité; ce qui est subjectif lorsqu'on parle d'activités humaines.

Exemples d'indicateurs cités lors de l'atelier - à valider :

Secteurs	Indicateurs
Pêche et aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mode de pêche (artisanal ou industriel) et technique de pêche.</li> <li>● Part de la quantité de poissons débarqués labellisés.</li> <li>● Évolution de la vente directe dans les halles à marées.</li> <li>● Part des juvéniles (pour déterminer le taux de renouvellement des stocks).</li> <li>● Part des stocks surexploités.</li> <li>● Part de rejet de phosphore dans les écosystèmes</li> <li>● Part de réutilisation et de valorisation des co-produits (à buts médicaux ou cosmétiques par exemple).</li> </ul>
Tourisme et activités de loisir	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de litres d'eau consommés par personne.</li> <li>● Part d'emplois par rapport au total du pays.</li> <li>● Part de zones de mouillage équipées pour éviter l'ancrage.</li> <li>● Part de ports de plaisance certifiées Ports propres par l'Union Européenne.</li> <li>● Part des aires touristiques avec une limitation d'entrée.</li> </ul>
Énergies et Énergies marines renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Part de développement de raccordements mutualisés pour les parcs commerciaux</li> <li>● Part des expérimentations des co-activités au sein des parcs (ex. : pêche, aquaculture...).</li> <li>● Part des unités de désalinisation.</li> </ul>
Transport maritime	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Volume du trafic portuaire de marchandises.</li> <li>● Volume du trafic de passagers.</li> </ul>
Transversal	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Part d'artificialisation du littoral et des fonds côtiers (concerne le tourisme, les ports, les énergies marines, l'aquaculture...). Pour rappel, l'artificialisation des sols est la principale cause d'érosion de la biodiversité.</li> <li>● Part d'utilisation des énergies marines renouvelables.</li> <li>● Empreinte carbone du secteur d'activité.</li> <li>● Taux de séquestration de carbone.</li> <li>● Part d'embauche des femmes et de personnes marginalisées</li> <li>● Part de recyclage du plastique.</li> <li>● Part d'aires marines protégées.</li> <li>● Échelle d'efforts de management.</li> </ul>

### Engager et faire collaborer les parties prenantes entre elles :

Cet atelier a également ré-exprimé la nécessité d'engager et de faire collaborer les différentes parties prenantes vers une durabilité de l'économie bleue en Méditerranée. Cela peut passer par un travail de vulgarisation, de communication et d'éducation, grâce à de nombreux ateliers, des questionnaires, un plan de communication, par exemple. Les participants ont insisté sur le besoin d'une compréhension aisée de leurs travaux, pour les élus, les décideurs mais aussi la société civile. etc. Par exemple, l'Algérie a développé sa Stratégie Nationale pour l'Économie Bleue (SNEB) : elle guidera l'action du gouvernement, de ses partenaires et de la société civile à l'horizon 2030 dans les domaines maritimes et côtiers, sur les conditions d'exploitation, de régulation et de gestion des espaces.

---

### Développer et faire connaître les fonds de financement de l'économie bleue méditerranéenne :

Les participants ont par ailleurs soulevé la nécessité de développer des fonds de financement de l'économie bleue, mais aussi de les partager et de les faire connaître à l'ensemble des entreprises qui pourraient être intéressées.

### Implanter sur des sites pilotes :

Enfin, des idées de sites pilotes pour rendre l'économie bleue durable ont émergé : les îles Ioniennes en Grèce, la ville de Palamos en Espagne, le sanctuaire Pelagos, la ville de Nice sur la Côte d'Azur française, l'île de Zembra et le Golfe de Gabès en Tunisie. Ces sites concentrent une grande activité touristique et de pêche, avec une artificialisation importante et une biodiversité riche. Ils possèdent aussi un grand nombre de données déjà existantes, ce qui rend facile leur monitoring.

### Recommandations - conclusions :

En conclusion, comme souligné par Lina Tode (Plan Bleu) les retours constructifs issus de l'étude de faisabilité ouvrent la voie à un travail finalisé et plus approfondi. La formation d'une communauté engagée souligne la volonté de perfectionner le cadre conceptuel et d'entamer sa mise en œuvre. Les zones géographiques définies offrent des points d'ancrage solides pour une application future, tandis que les propositions d'activités élargissent le champ d'action du Plan Bleu, renforçant ainsi les initiatives pour l'économie bleue à venir. Ces éléments combinés dessinent un avenir prometteur pour l'avancement et la concrétisation de ce cadre (horizon 2024-2025).

## 6. Annexes

### 6.1. Liste des participants

NOM	PRÉNOM	REPRÉSENTATION
Amine	Khadidja	Plan Bleu
De Fommervault	Orens	ocean-ops
Farouheshfar	Yeganeh	EMEA
Fosse	Jeremie	eco-UNION
Gallon	Susan	MedPan
Grange	Roxane	Plan Bleu
Heslop	Emma	COI-UNESCO
Idoux	Julie	DIRM (Interregional Directorate of the Sea - France)
Khomsy	Mahdi	BusinessMed
Lafitte	Antoine	Plan Bleu
Lamine	Emna	Oceanogami
Lockerbie	Emma	UNEP - WCMC
McOwen	Chris	UNEP - WCMC
Perez	Sophie	Lab'homere
Rhatoussi	Nadia	Consulat du Maroc à Marseille
Richard	Pascal	Université de Toulon
Tode	Lina	Plan Bleu
Tsakas	Constantin	Plan Bleu
Zubel	Karolina	CASE